Les inscriptions au club Istres Provence Volley pour la saison 2026-2027 sont ouvertes !

Si vous vous inscrivez **avant le 11 juillet 19h**, une réduction de 10 % sera appliquée.

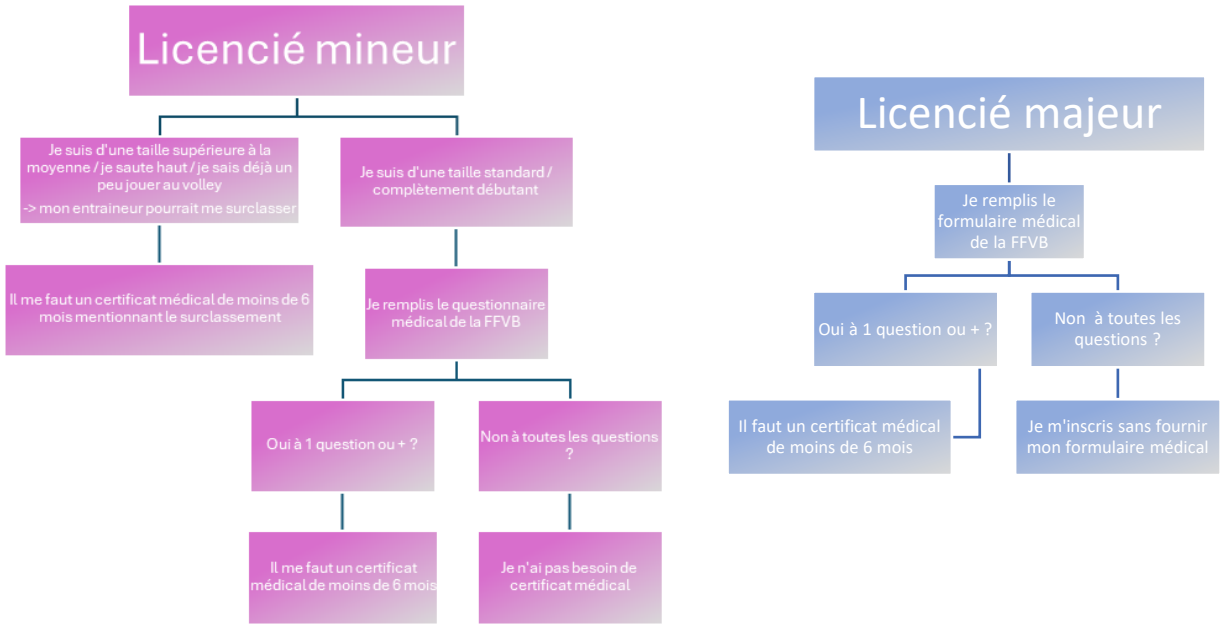
Inscrivez-vous ici avant le 11 juillet :
*https://www.helloasso.com/associations/istres-provence-volley/adhesions/**adhesions-saison-2026-2027-reduction***

A partir du 12 juillet, ce sera ici :
*https://www.helloasso.com/associations/istres-provence-volley/adhesions/**adhesions-saison-2026-2027***

Voici la liste des documents à fournir (nous l'avons réduite au strict minimum !) :

- Le formulaire de demande de licence FFVB : A remplir et signer
- La fiche complémentaire à la demande de licence : A remplir et signer
- Une photo récente de face
- Certificat médical si besoin (pensez à anticiper !)
- Copie de la carte nationale d'identité pour les nouveaux licenciés

Pour savoir si vous devez fournir un certificat médical, merci de prendre le temps de lire les règles FFVB ci-dessous.



L'adhésion du licencié sera validée uniquement lorsque tous les éléments demandés seront fournis.

Paiements possibles :

- Par carte bancaire via le site HelloAsso : C'est le mode de paiement le plus simple pour un traitement rapide de votre licence. Désormais vous pouvez payer en 3 fois. Pour la saison 2026-2027, nous ne prenons plus les chèques.
- Par chèques vacances [(1)]
- Utilisation possible de :
 - La carte « **C'Jeune** » donne droit à forfait de 75€ utilisable pour le sport. Si vous souhaitez utiliser ce forfait pour le club IPV, vous devrez nous fournir, dès réception de la carte pour la saison 2026-2027, une photo de cette carte (QR code + nom et prénom).
 - Le « **Pass Sport** » est une aide à la pratique sportive de 70 euros par bénéficiaire, soumise à conditions de ressources, pour financer tout ou partie de son inscription dans une structure sportive. Si vous souhaitez utiliser ce forfait pour IPV, vous devrez nous fournir, dès réception, les éléments de votre Pass Sport pour la saison 2026-2027.
 - Le « **Pass Sport de la CAF 13** » est une aide à la pratique sportive de 50 euros par enfant (de 3 à 11 ans), soumise à conditions de ressources, pour financer tout ou partie de son inscription dans une structure sportive. Si vous souhaitez utiliser ce forfait pour IPV, vous devrez nous fournir, dès réception, les éléments de votre Pass Sport pour la saison 2026-2027.
 - Une réduction de 20€ pour les élèves inscrits en section **UNSS**. Là aussi, une attestation UNSS d'inscription dans une section volley vous sera demandée.
 - Toutes ces aides sont cumulables

[(1)] merci de prendre contact avant de passer les poser au club pour connaître les moments d'ouverture : par mail à istres.provence.volley@gmail.com ou par téléphone au 06.58.79.17.76

Inscription par HELLO ASSO

Pour une inscription par HelloAsso :

- Choisissez la catégorie de baby volley à Loisirs (avec le mode de paiement que vous souhaitez : 1 fois ou 3 fois)
- Veillez à ce que les noms des fichiers téléchargés précisent le nom du licencié
- **Attention :** Juste avant le paiement, HelloAsso ajoute des frais pour contribuer à son fonctionnement. Ceci est modifiable et peut être ramené à 0 € en cliquant sur « modifier ».

Au moment du paiement, différents codes de réduction sont applicables :

- Carte **C'Jeune** pour utiliser son forfait Sport de 75 € pour IPV	code **CJEUNE**
- **Pass Sport** pour utiliser son forfait de 70 € pour IPV	code **PSPORT**
- **Pass Sport CAF13** pour utiliser son forfait de 50 € pour IPV	code **CAF13**
- **UNSS** pour une réduction de 20 € car volley avec UNSS collège ou lycée	code **UNSS**
- **Cumul Pass'Sport et Pass Sport CAF13**	code **PSPORT_CAF**
- **Cumul C'Jeune et Pass'Sport**	code **CJEUN_SPRT**
- **Cumul Cjeune et UNSS**	code **CJEUN_UNSS**
- Mon cas est vraiment particulier (cumul de plusieurs réductions)	code **SPECIAL**

Vous devrez fournir, auprès du secrétariat, la preuve de l'application de ces réductions afin que votre inscription soit validée. Toute inscription non validée à fin septembre entrainera une exclusion.